

CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de la réunion du 26 Juin 2018 – 19 heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. GIRAUD Daniel, Maire.**

Date de la convocation : le 18 Juin 2018

Présents : ACHIN Nicole, BALANDRAU Xavier (arrivé à 21h05), BALAY-DUMONTEIL Sylvie (arrivée à 19h56), GIRAUD Daniel, GIRAUD Maël, GOTTO Noël, PONCHON Roland, RIGUET LARGILLIER Marie-Anne.

Absents excusés : DESMARTIN Maryvonne, LAFONTAINE Mattéo, COLLINET Christophe.

Public : Néant.

Secrétaire de séance : PONCHON Roland



◆ **VOIRIE**

- Adressage : Approbation définitive de la dénomination des voies.
- Divers

◆ **BATIMENT**

- Choix des entreprises pour les travaux du hangar de Veyrines.
- Divers

◆ **SUBVENTION**

- Demande de subvention de l'AJM
- Divers

◆ **DIVERS**

- Date à fixer pour la rencontre avec Mme la Députée Michèle Victory,
- Commission pour bénéficier des Fonds de Solidarité.

M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 Mai 2018.

Le Conseil vote à main levée,

Après délibération, le Conseil Municipal, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Mai 2018 avec :

**6 Voix POUR,
0 Voix CONTRE,
0 Abstentions.**

(2 conseillers en retard, 6 votants)

M. GOTTO Noël et M. PONCHON Roland souhaitent un procès-verbal plus complet.

◆ VOIRIE

➤ Adressage : Approbation définitive de la dénomination des voies

M. le Maire rappelle la délibération en date du 7 février 2017, par laquelle le conseil approuvait la mise en place de l'adressage et la proposition de La Poste pour l'effectuer ainsi que la création de la Commission Adressage.

Il précise que plusieurs réunions de la Commission, une réunion publique et des échanges avec M. LONGUEVILLE, employé de la Force d'Appui du Guichet Adresse de La Poste ont eu lieu.

M. le Maire donne lecture de la liste définitive issue de ces différentes concertations et demande aux membres du Conseil de se prononcer.

Le conseil vote à main levée,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la liste des voies proposée par M. le Maire ;
- dit que cette délibération vient en complément de celle prise en date du 7 février 2017.

◆ BATIMENT



➤ Choix des entreprises pour les travaux du Hangar de Veyrines

M. le Maire rappelle aux Conseillers les travaux à faire sur le hangar communal situé au hameau de Veyrines et présente les devis reçus afin de les mener à bien.

M. le Maire demande aux Conseillers de statuer sur le choix des devis proposés par les entreprises Maçonnerie Thierry PEYRET, Menuiseries Philippe LAFONT et SAS Perrier Ferrand.

Le conseil vote à main levée,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'attribuer les travaux à l'entreprise Maçonnerie Thierry PEYRET proposant un devis de 5088.14€ HT pour la réfection du mur en pierre hangar à Veyrines.
- décide d'attribuer les travaux à l'entreprise Menuiseries Philippe LAFFOND proposant un devis de 9 193.10 € HT pour la réfection de la toiture du hangar communal à Veyrines.
- dit que les crédits sont inscrits au budget communal 2018.

◆ SUBVENTION

➤ Demande de lots pour la vogue par l'AJM

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du 16 Juin 2018 de l'**AJM** (Association des Jeunes de Mahun) nous sollicitant pour la participation à l'achat de lots ou coupes à offrir aux participants au concours de pétanque, dans le cadre de la vogue annuelle qui se déroulera les 20 et 21 juillet 2018 à la salle polyvalente.

M. GIRAUD Maël, se retire de la salle du conseil faisant parti de l'AJM.

M. le Maire rappelle, pour information, qu'une subvention de 60 € avait été donnée l'année dernière.

Après discussion, M. le Maire et les conseillers restants s'accordent pour verser une subvention de 60 €.

**Le conseil vote à main levée,
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
est d'accord de verser une subvention de 60 € à l'AJM (Association des Jeunes de Mahun), afin de participer à l'achat de coupe pour les participants au concours de pétanque à l'occasion de la vogue annuelle qui se déroulera les 20 et 21 juillet 2018.**

Après quelques commentaires M. Le Maire accepte la dérogation pour 3 h du matin.

◆ DIVERS

- Date à fixer pour la rencontre avec Mme la Députée Michèle Victory,

M. le Maire a téléphoné au cabinet de Mme la Députée, elle peut venir au mois de septembre soit un lundi, soit un vendredi. Prévoir un conseil un lundi, envoi de plusieurs possibilités, date à confirmer rapidement.

- Commission pour bénéficier des Fonds de Solidarité.

M. le Maire propose une commission le 9 ou 10 juillet pour parler des projets d'investissements et demande de devis (captages, absidioles de l'église de Veyrines, mobiliers urbains, trottoirs...)

- Dossier MATRAT

Suite au courrier de M. MATRAT, **M. le Maire** informe le conseil que sa demande concernant l'achat d'un chemin divisant sa propriété en deux parcelles (section C1131 et 752) sera inscrite dans la prochaine enquête publique.

- FPIC 2018

M. le Maire informe que le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales pour 2018 est de 2 359 € comme l'année précédente.

- Autel en bois de l'église de Veyrines

M. le Maire propose un nouveau plan de financement suite au refus de subvention du Département.

Mme RIGUET LARGILLIER Marie-Anne rappelle que Les Amis de Veyrines ainsi que la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche donneront une aide financière.

- Spectacle de rue Quelques p'Arts

M. le Maire indique que suite à une grève des salariés de l'Association APSOAR, le spectacle du jeudi 28 juin risque d'être annulé.

-**M. BALLANDRAU Xavier** remercie tous les bénévoles pour leur participation et le transport lors de la journée de goudronnage. Il faudra en prévoir une autre à l'automne pour le village et la route de Gaspard jusqu'au Soie.

M. le Maire précise que la commune a offert aux bénévoles un repas à l'auberge Lou San Fourio au lieu du panier repas habituel.

M. le Maire lève la séance du Conseil à 21h50 et la date du prochain Conseil Municipal vous sera communiquée ultérieurement.

Le Maire